

Ecrit par Echo du Mardi le 21 avril 2025

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 19 décembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 21 avril 2025 sous réserves d'incidents

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON ARRET DU PROJET DE REVISION GENERALE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)

Par délibération en date du 7 avril 2025, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour le SCOT du Bassin de Vie d'Avignon (SMBVA) a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de révision du SCOT du Bassin de Vie d'Avignon sur son périmètre élargi.

Cette délibération DCS n°2025-09 est affichée et tenue à la disposition du public :

- au siège du Syndicat Mixte 164 Avenue de Saint Tronquet Vaucluse Village Bâtiment Le Consulat 84130 LE PONTET;
- aux sièges des 4 EPCI membres (Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, Communauté d'Agglomération des Sorgues du Comtat, Communauté de Communes Pays d'Orange en Provence, Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence)
- dans les 34 mairies du périmètre du SCOT du Bassin de Vie d'Avignon





Ecrit par Echo du Mardi le 21 avril 2025

- ainsi que sur le site internet du SMBVA : www.scot-bva.fr